

Conseil d'école du jeudi 13 Juin 2024

Présents

M François Briquet, Directeur Marie d'Orliac
Mme Catherine Bellus Ferreira, Provisseure
Mme Colette Shulver, Designated Safeguarding Leader
Mme Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

Enseignants

Mme Faye, Enseignante CM2
Mme Helene Iss, Enseignante CP
Mme Peggy Esculpavit-Dupret CE2
Mme Aurélie Klinzig CM2
M Alexandre Moreau, Enseignant CM1 - Excusé
M Benjamin Cantenot, PPA Excusé
Mme Céline Robles-Roj GS - Excusée
Mme Gwenaelle Riggs, Enseignante MS/GS
Mme Nora Semar, Enseignante PS
Mme Marie Lalanne, Enseignante CM2
Mme Muriel Drigui, Enseignante CP - Excusée
Mme Margot Lefebvre CE1
Mme Jane Barkoff, Enseignante Anglais
Mme Isabelle Tridon
Mme Morven Fraser – Excusée

Parents élus

M Theo Lhomer
Mme Emeline Assemat
M Thomas Chatillon
Mme Carla Miranda
Mme Iris Mazurek
Mme Delphine Jerome

Invités

Ateliers de Fulham : Mme Stéphanie Warhurst, Mme Emmanuelle Chiampo Anthony

Ordre du jour

1. Questions d'ordre statutaire

- Désignation des secrétaires de séance
- Présentation des questions diverses
- Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2024 et du 9 novembre 2023

2. Questions d'ordre pédagogique

- Point Safeguarding
- Structure de l'école à la rentrée 2024 et mouvement des personnels
- Emploi du temps d'anglais
- 6^{ème} SI et 6^{ème} plurilingue
- Projets et actions pédagogiques
- Projets en lien avec les associations de parents d'élèves

3. Questions d'ordre matériel et financier

- Travaux effectués et prévus
- Bilan des exercices de sécurité
- Organisation de l'accueil pour la prochaine rentrée

4. Questions diverses

1. Questions d'ordre statutaire

a. Désignation des secrétaires de séance

Les notes sont prises par plusieurs parents d'élève.

b. Présentation des questions diverses

Les questions envoyées par l'APL sont lues par M Briquet et seront discutées lors du conseil.

c. Adoption du compte-rendu du conseil d'école du 12 mars 2024 et du 9 novembre 2023

les deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

2. Questions concernant la sécurité, d'ordre pédagogique et organisationnel

a. Safeguarding

Mme Colette Shulver décrit les statistiques des taux d'absence, des cas de harcèlement...

Il est soulevé que le nombre d'incidents depuis mars a augmenté. Suite à cela, une formation pour les encadrants/surveillants a été faite. De plus un environnement plus sécurisé dans les cours de récréation a été mis en place.

En 5^{ème} des incidents en lien avec les "social media" ont été soulevés.

En mai, un audit concernant le « Safeguarding » a été fait et les résultats sont en accord avec ce qui avait été demandé par l'Ofsted.

Les programmes tels que l'éducation sexuelle, l'utilisation des réseaux sociaux, la cybersécurité sont intégrés dans la formation pour les enseignants.

Question APL : Quel est le processus officiel en cas de harcèlement et comment est-il communiqué aux parents ?

Réponse de Mme Shulver : les procédures et la marche à suivre sont en ligne et le lien peut être trouvé en bas des e-mails mensuels envoyés par Mme Shulver.

Question APL : Mme Baratti (psychologue sur le site de South Kensington) pourrait-elle être plus présente sur les écoles primaires ?

Elle est présente sur le site de South Kensington 4 jours par semaine. Elle a essayé de consacrer une journée par semaine à l'école primaire mais ça n'a pas marché car il n'y avait aucune demande particulière à ce moment-là.

Question APL : Les caméras qui sont à l'extérieur de l'école sont-elles gérées par l'école ?

Elles sont bien gérées par l'école, 10/11 caméras dirigées vers l'école pas vers l'extérieur.

b. Structure de l'école à la rentrée 2024 et mouvement des personnels

Il y aura une classe en moins en anglais renforcé : une classe de CM1, une classe de CM1/CM2 et une classe de CM2 au lieu de deux classes de CM1 et deux classes de CM2.

Nombres d'élèves par classes

Pour le moment ce ne sont que des nombres d'élèves approximatifs à 1 ou 2 près.

2 Classes de PS à 23 / 24 élèves

2 Classes de MS/GS à 20/22 élèves

2 Classes de CP/CE1 à 8/9 CP + 15/16 CE1

1 classe de CE2 à 24/26 élèves

1 classe de CM1 à 25 élèves

1 Classe de CM1/CM2 à 7 CM1 + 18 CM2

1 Classe de CM2 à 28

Il n'est pas prévu d'assistants dans les classes de CP/CE1.

Toutes les classes de parité horaire sont pour le moment à 28 élèves.

Discussion sur les doubles niveaux

M Briquet explique que l'école a l'expérience des classes mixtes/double niveau et tout le monde s'accorde pour dire que c'est bénéfique pour les enfants. Quand il y a un choix, des enseignants préfèrent un double niveau.

Mouvement du personnel

Il y aura une nouvelle professeure venant de Vilnius pour la parité horaire, Mme Noémie Garnier
Départ de Mr Cantenot à la fin de cette année.

Mme Faye part à la retraite.

Mme Laetitia Houget complètera des décharges des temps partiels

c. 6^{ème} SI et 6^{ème} plurilingue

Pour la première fois, une compagnie extérieure a été missionnée pour faire passer le test d'anglais pour la 6^{ème} section internationale 6^{ème} internationale. Le lycée est satisfait de l'expérience:

200 familles se sont inscrites et ont payé £20 pour le test.

194 élèves se sont finalement présentés au test. Il y a eu deux dates de test en raison d'un voyage scolaire, le samedi 27 Avril et le mercredi 1 Mai.

Le 30 Mai date de fermeture de la commission pour attribuer les places.

Il y a 4 classes de 6^{ème} SI et 124 places (et 6 classes de 6^{ème} plurilingue).

Les chiffres pour MDO :

57 élèves de MDO ont postulé et 35 ont eu une place,

29 candidatures de la section à parité horaire - 21 ont une place,

28 candidatures de la section anglais renforcé - 14 ont une place,

+3 places supplémentaires pour MDO (lors des refus et nouvelles offres de places aux familles, on ne sait pas si les élèves viennent du côté parité horaire ou anglais renforcé).

29% des enfants en 6^{ème} SI viendront de Marie d'Orliac.

90% des CM2s Marie d'Orliac (anglais renforcé et anglais parité horaire) partiront au lycée pour la 6^{ème}.

Anglais, espagnol, allemand sont les langues en section internationale (8h d'anglais est proposé en section internationale). Espagnol et allemand à partir de la 5^{ème} SI.

Arabe, italien et russe sont les langues supplémentaires proposées en section plurilingue.

La section internationale est pour des profils d'élèves littéraires, qui aiment lire, sont intéressés par les humanités. Elle n'est pas forcément pour les sections scientifiques.

On observe la déperdition des élèves entre l'entrée en 6^{ème} SI (4 classes complètes) et les élèves qui se présentent au Bac Français International (17/18 cette année).

Les élèves venant de la section parité horaire Holy Cross sont évalués sur le même critère d'admission que toutes les écoles extérieures au réseau des écoles du LFCG (critère 7 ou 8 ?). Ce critère est différent si les familles ont fait le choix de passer d'une inscription Lycée à une inscription Holy Cross en cours de cursus dans la parité horaire à Marie d'Orliac.

Les élèves qui vont en section plurilingue feront un test d'anglais à la fin du CM2 pour mieux organiser les niveaux de la 6ème. L'avis des professeurs d'anglais de Marie d'Orliac seront aussi tenu en compte et il y aura des ajustements en début de 6eme si nécessaire.

d. [Projets et actions pédagogiques](#)

- voyage de 6 jours pour la classe de CM2 anglais renforcé à Andernos : faire de la voile 3 fois par semaine, visiter le bassin d'Arcachon, étudier le monde sous-marin, la culture des huîtres, le fonctionnement des marées.
- Voyage des CM2 parité horaire à Paris : visites culturelles et visite du parc Astérix.
- CE2 ABC exposition Tara Océan pour Earth week.
- Semaine internationale à l'école
- projet COP : comment utiliser moins d'eau à l'école, 800€ levés pour South Park for a woodland walk. Lors du picnic du 9 Juin a South Park, les éco délégués ont tenu un stand pour expliquer les actions entreprises à l'école. Il y a beaucoup de projets pour l'année prochaine, notamment insister auprès du Borough pour un « food waste collection ».

APL : Question culture commune parité horaire et anglais renforcé, comment intensifier les activités communes et les partages ?

Il est émis le souhait de créer un axe culture commune parité horaire/anglais renforcé. Il est rappelé par M Briquet que les projets pédagogiques sont à l'appréciation des professeurs qui souhaitent s'y investir.

e. [Projets en lien avec les associations de parents d'élèves](#)

- l'APL et l' Amicale ont aidé à organiser la semaine olympique, les mini olympiades et la semaine de la terre. L' Amicale a pris en charge le coût des mini olympiades.
- La semaine de la terre a levé plus de 1200€ pour les projets écologiques de l'école.
- La fête des parents
- Le Dîner en blanc
- La kermesse de l'école

3. [Questions d'ordre matériel et financier](#)

a. [Travaux effectués et prévus](#)

Les travaux s'organisent et se budgétisent par année civile et non par année scolaire. Donc jusqu'en 2025 rien de nouveau est prévu pour Marie d'Orliac.

b. [Bilan des exercices de sécurité](#)

Le dernier essai a eu lieu la semaine dernière (6 Juin), 1 minute plus rapide que le précédent (5'40"), 4 minute 20 pour évacuer l'école en cas d'incendie et faire sortir tout le monde.

Cette année il y a eu 3 exercices :

1. Toute le monde est prévenu à l'avance.
2. Seuls les enseignants sont prévenus à l'avance.
3. Personne n'est prévenu à l'avance.

c. Organisation de l'accueil pour la prochaine rentrée

La rentrée est le mercredi 4 septembre. Les documents de rentrée seront envoyés en juillet puis quelques jours avant la rentrée. Il devrait y avoir, comme les années précédentes, une rentrée échelonnée pour les PS et les MS.

4. Questions diverses

Structure

1. Lors du dernier conseil d'école, nous avons abordé le sujet de la peinture des portes et des murs du bâtiment. Il nous a été répondu qu'un projet d'une telle ampleur nécessite une planification et une estimation des coûts (budget). Le lycée envisage-t-il d'intégrer ce projet dans le budget de l'année prochaine ?

La réponse a été donnée précédemment concernant le budget qui se décide en année civile.

Une étude de faisabilité sera faite au premier trimestre de la rentrée 2024/2025 pour être inscrit au budget 2025.

Rentrée 2024-2025

1. Quels sont les effectifs prévus pour l'année scolaire 2024-2025 ? Allez-vous pouvoir maintenir le même nombre de classes qu'en 2023-2024 ?

La réponse a été détaillée dans la section 2.b Structure de l'école à la rentrée 2024 et mouvement des personnels.

2. Quels sont les résultats de l'examen d'entrée à la Section Internationale pour l'école Marie d'Orliac? Combien d'enfants ont postulé pour la Section Internationale et combien ont été admis ?

La réponse a été détaillée dans la section 2.b Structure de l'école à la rentrée 2024 et mouvement des personnels.

Pédagogie et Projets

1. Mme Baratti (psychologue) est basée sur le site de South Kensington. Quel est son rôle par rapport aux écoles primaires ?

- a. Mme Baratti peut-elle assister les enseignants et les élèves sur place (MDO) ? Peut-elle passer plus de temps dans les écoles primaires ?

La réponse a été détaillée dans la section 1.a Safeguarding.

b. Les parents de primaire peuvent-ils la contacter (en accordance avec les procédures du lycée) en cas de besoin ?

Oui. Il est également soulevé que les enseignants peuvent aussi faire appel à la psychologue du lycée.

2. Le projet congrès des maths a eu un gros succès auprès des enfants et impressionné les parents. Sera-t-il reconduit l'année prochaine ?

Il n'y a pas de réponse claire concernant le sujet du calcul mental, à rediscuter. M Maigné a mis à disposition des professeurs des outils intéressants.

3. Ce trimestre, l'école a permis la découverte de Parkour à 8 classes de l'école. Les enfants ont beaucoup aimé cette activité. Est-ce qu'un apprentissage est envisagé pour des classes l'année prochaine ?

C'est un budget important. C'est très bien, le bilan est très bon. Il a été demandé si cela pouvait être proposé par les ateliers.

Réponse des ateliers : problème de coûts, d'espace et contraintes liées au risk assessment qui ne permettent pas d'envisager ce partenariat pour l'année 2024-2025 à Marie d'Orliac.

Réponse de la proviseure : l'activité parkour est organisée tous les samedis matin sur le site de South Kensington. Il est prévu de faire un film sur les réseaux sociaux pour en parler et ouvrir à toutes les écoles. Pour les 5-14 ans.

Questions diverses

1. L'école est-elle en mesure de demander au Borough l'installation d'un espace de stationnement vélo sur le trottoir d'en face pour remplacer celui qui est sur le trottoir des portails d'entrée de l'école ? Cela faciliterait la circulation des personnes pendant les horaires d'ouverture de l'école.

Il est proposé d'essayer en envoyant une demande signées par les 3 parties prenantes afin d'avoir plus de poids : parents, le directeur et Mme la proviseure.

2. Suite à un incident concernant un enfant de l'école et un vélo de location « Lime Bike » qui était mal garé devant l'école, l'école peut-elle demander une zone d'exclusion autour de son périmètre pour ce genre de vélo (Lime bike, Santander bike) ?

Il semblerait que les parents aient plus de poids pour entamer une telle démarche auprès d'un opérateur privé.

3. Le lycée a abordé le sujet du projet d'imposition de la TVA sur les frais de scolarité du Labour Party lors du dernier conseil d'établissement. Il y a encore beaucoup d'incertitude quant à l'impact de cette proposition sur le lycée et sur la communauté des parents. Nous souhaitons vous faire part de l'inquiétude de beaucoup de parents qui nous contactent à la recherche de plus d'information sur ce que l'école prévoit de mettre en place si cette proposition devenait loi.

Réponse de Mme la proviseure : on ne sait pas encore si cela s'adapterait aux écoles internationales. Plusieurs établissements internationaux tentent de s'organiser autour de l'argument de taxer des établissements qui reçoivent des subventions d'autres Etats. Nous ne sommes pas une « charity » mais une délocalisation d'un service d'opérateur public. Ce n'est pas le cas de CFBL ou de Churchill par exemple. Cette particularité a été présentée au Labour party mais des cas d'exception seraient compliqués à mettre en place selon eux.

4. Lors de l'inscription d'un élève au lycée, le lycée utilise une date de naissance tirée au sort de manière aléatoire avant la campagne d'inscription pour affecter les élèves au sein d'un même rang de priorité en fonction de l'éloignement du jour de naissance, puis du mois de naissance. Nous avons été contacté par des parents notant un biais statistique pour certaines dates de naissances lors de l'utilisation de cette méthode. L'école serait-elle prête à ajuster cette règle si cela s'avérait être le cas ?

Il y a bien un tirage au sort d'une date de naissance en début d'année : c'est un représentant de l'APL qui tire au sort cette date qui est utilisée uniquement afin de déterminer une admission à priorité égale / dossier égal. Pour la section à parité horaire, s'il y a une égalité, c'est d'abord la priorité donnée aux fratries puis si toujours égalité on utilise alors la date pivot.

M Briquet, directeur

M Lhomer, Mme Assemat,
M Chatillon, Mme Miranda,
Mme Mazurek, Mme Jerome